

*

Mairie de
Juliénas (Rhône)

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le **mercredi 04 février 2026 à vingt** heures.

Affiché, le 28 janvier 2026

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Approbation procès-verbal du conseil municipal du 10 décembre 2025.
- Décisions prises par le maire dans le cadre des délégations du conseil municipal.
- Subventions 2026 aux associations.
- Local ancienne agence bancaire : fixation loyer bail commercial
- Requalification centre bourg : point mensuel
- Elections municipales : 15 et 22 mars 2026
- Compte rendu des commissions communales et comités consultatifs.
- Compte rendu des réunions syndicats intercommunaux et communauté de communes.
- Questions et correspondances diverses.

Elisabeth ROUX

Le Maire,

Mairie de JULIENAS
Rhône 69840